

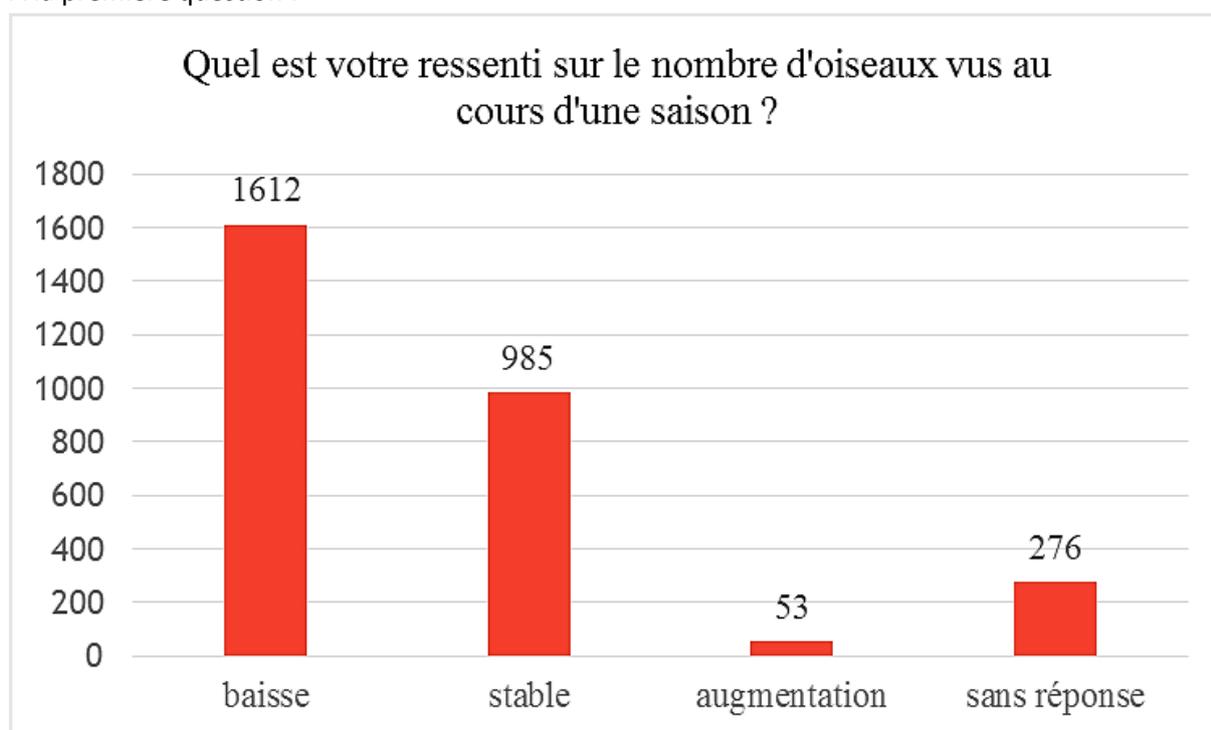
## UNE ENQUETE AUPRES DES CHASSEURS DE BECASSE

Un questionnaire a été joint à l'envoi des carnets de bécasses lors de l'été 2016 afin de recueillir le sentiment des chasseurs de bécasse sur le département sur à la fois, l'évolution des populations et les possibles mesures de gestion à développer.

### Les résultats

Sur près de 4000 enquête envoyées, 2926 retours ont pu être exploités, soit un taux de retour de 73,9%. Cet excellent taux de retour témoigne de l'intérêt porté par les chasseurs de bécasse.

A la première question :

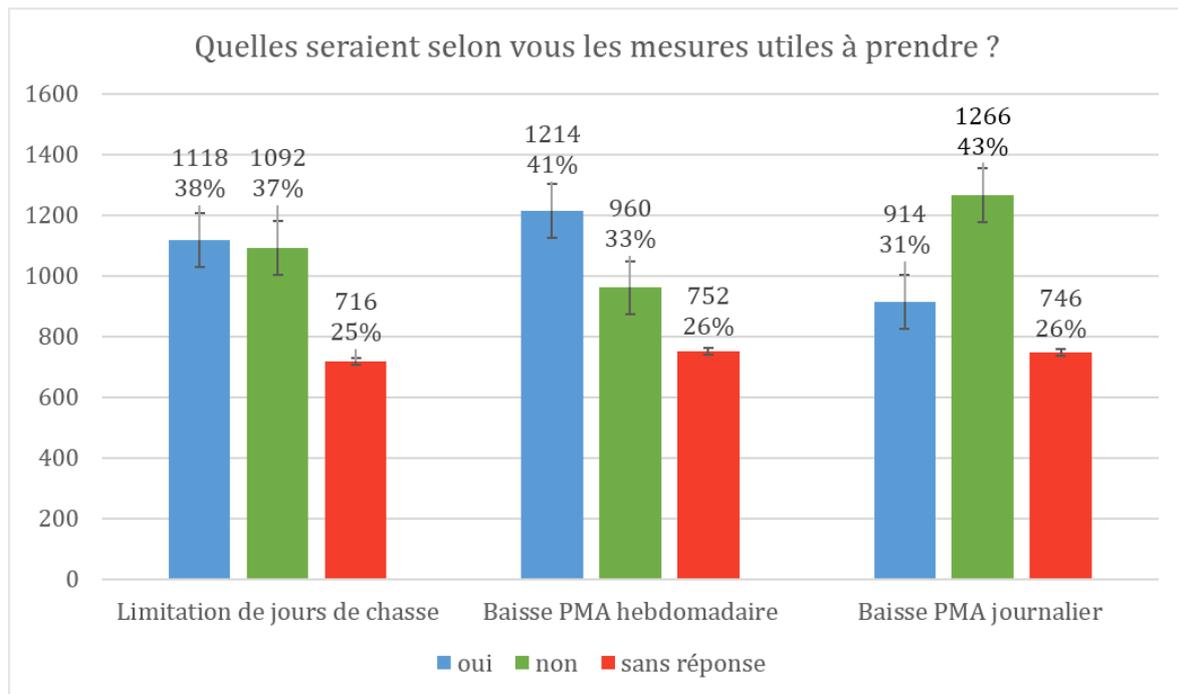


**81 % des chasseurs** répondent qu'ils la chassent depuis plus de 10 ans.

**55 %** d'entre eux pense que la population est en baisse, **33,66 %** stable, **1,81 %** en augmentation et **9,43 %** ne se prononce pas.

**Le second point de notre enquête** concernait la pression de chasse et les éventuels outils de gestion que les chasseurs souhaiteraient mettre en place.

**60 %** des chasseurs sondés sont unanimes pour dire que la pression de chasse est importante et qu'il faudrait la limiter.



Par contre, sur les moyens, les avis sont très partagés :

- Pour la limitation des jours de chasse par semaine : 38 % pour, 37 % contre et 25 % ne se prononcent pas.
- Pour la baisse du P.M.A journalier : 31% pour, 43 % contre et 26 % sans avis.
- Pour la baisse du P.M.A hebdomadaire : 41% pour, 33% contre et 26 % sans avis.

Enfin certains des chasseurs enquêtés souhaiteraient les deux mesures à la fois, à savoir la fermeture de deux jours par semaine et la baisse du P.M.A hebdomadaire.

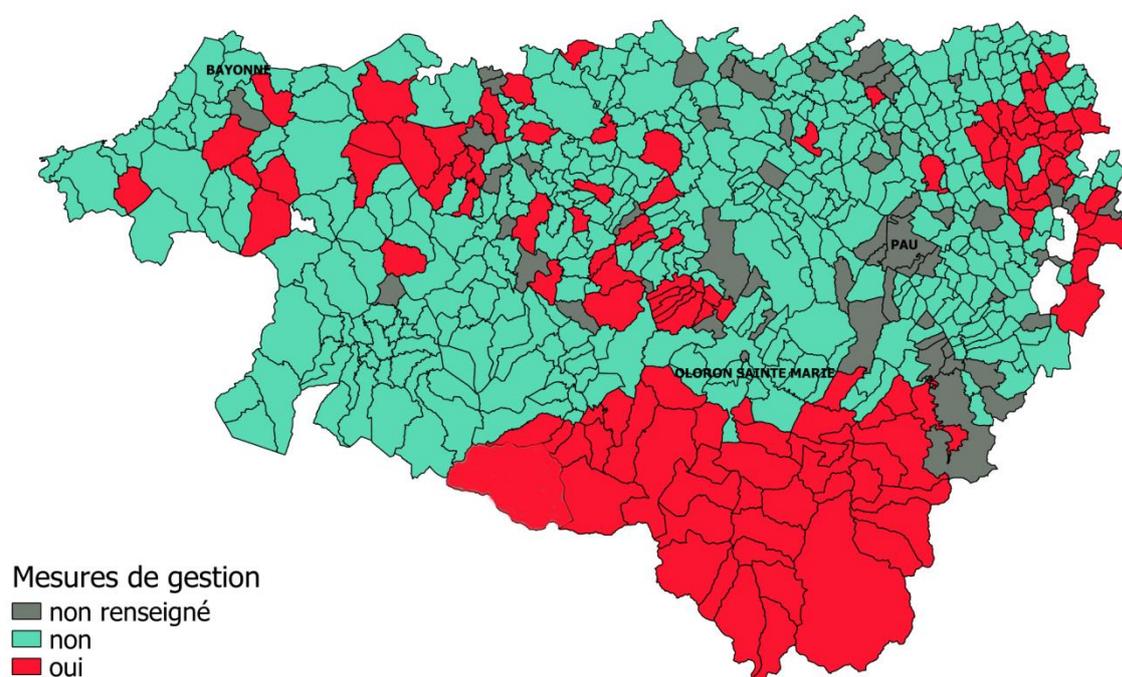
## UNE ENQUETE AUPRES DES TERRITOIRES DE CHASSE

Toujours dans le but d'estimer la pression de chasse et de connaître les outils de gestion mis en place par les sociétés et ACCA, deux questions ont été posées aux structures cynégétiques :

- le nombre de bécassiers par commune
- Et les mesures réglementaires spécifiques pour gérer la chasse sur leur territoire.

## Les résultats :

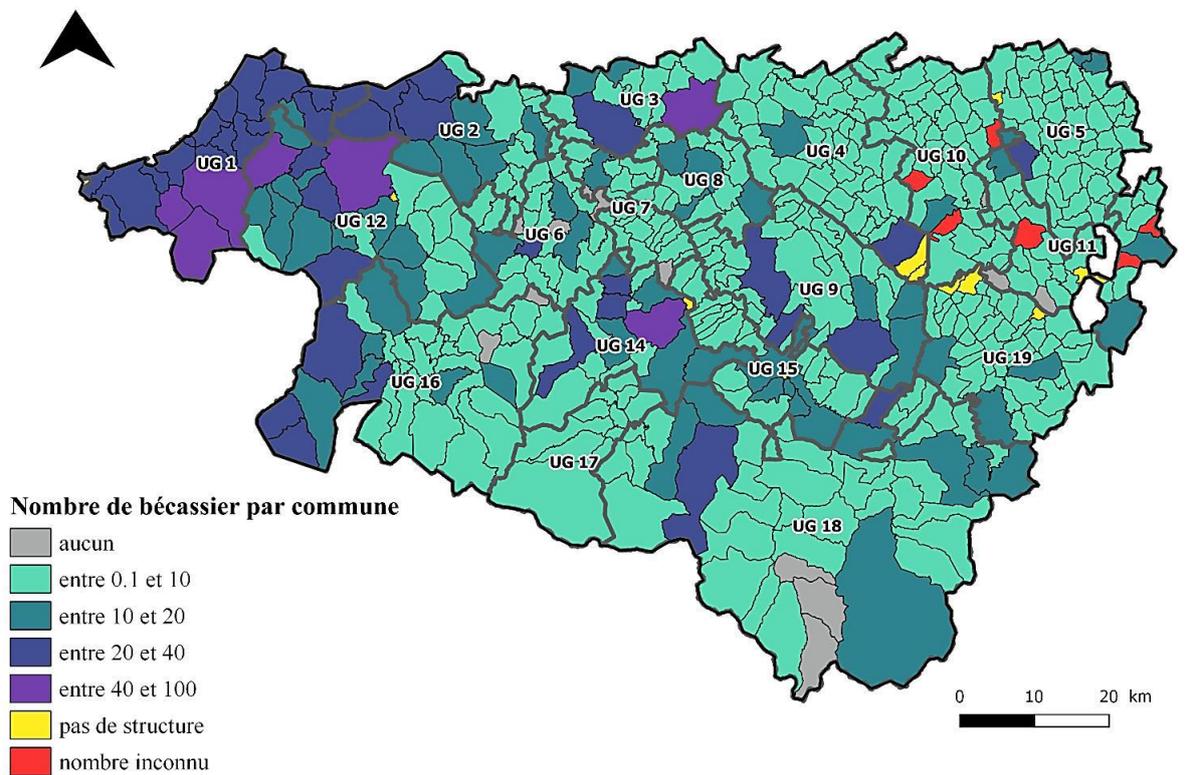
Plus de 640 appels téléphoniques ont été nécessaires afin de joindre les 505 structures cynégétiques du département (hors territoires privés). Pour les AICA, ce sont des moyennes par commune qui ont été calculées. Ces chiffres ne sont donc pas exhaustifs mais seulement représentatifs.



La carte ci-dessus montre donc (en rouge) que certaines structures cynégétiques ont pris des mesures réglementaires propres, au-delà de la réglementation départementale.

Dans 98% des cas il s'agit d'une limitation de jours de chasse hebdomadaire. Pour les autres il s'agit d'une baisse du P.MA ou de l'interdiction de moyens électroniques (beeper) ou de l'interdiction de la chasse en équipes...

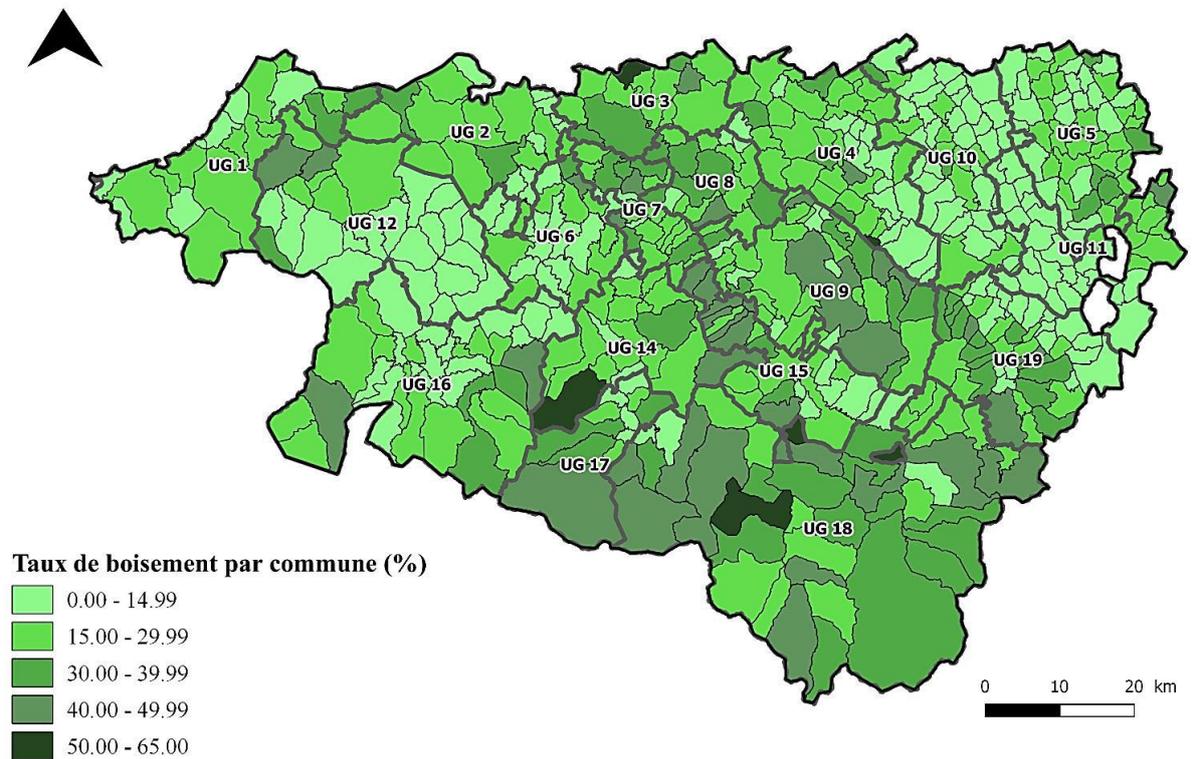
Ce qui est aussi très important lorsque l'on parle de chasse c'est de connaître **le nombre de chasseurs par commune** et de le croiser avec les territoires dits « favorables » pour la bécasse.



Il apparait clairement que le nombre de bécassiers est hétérogène sur le département.

Nous assistons à une grande concentration de chasseurs à l'ouest du département sur les unités de gestion 1, 2, 12 et 16 soit une grande partie du Pays Basque

## Cartographie des surfaces boisées



Lorsque l'on superpose ces deux cartes, on constate que là où les chasseurs sont les plus nombreux, le taux de boisement varie de 10 à 40%.

Pour arriver à fidéliser des oiseaux sur ces milieux « moins accueillants », des réserves favorables seront nécessaires. Des mesures réglementaires spécifiques pourraient aussi être envisagées.